Oullins-Pierre-Bénite

JO 2030 : 1000 jours pour livrer le village olympique



Le village olympique se trouvera à Oullins-Pierre-Bénite dans le quartier de la Saulaie, où il y a du pain sur la planche pour les 3 ans à venir. Photo Richard Mouillaud

La Solideo va livrer à la Saulaie dans la friche d'Oullins-Pierre-Bénite les 1650 lits du village olympique des Jeux 2030 au plus tard le 30 septembre 2029. Les premiers coups de pioche sont attendus au printemps.

Depuis le 24 juillet 2024, jour où les Jeux d'hiver 2030 ont été tardivement attribués aux Alpes Françaises, le compte à rebours est lancé. Avec 5,5 ans de préparation au lieu de 8 habituellement, le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (Cojop) a depuis rattrapé « ces deux années et demie de retard ».

Mais cette structure qui est passée de 90 à 180 collaborateurs ces trois derniers mois, qui en comptera à terme jusqu'à 2 000 tous sites confondus, n'a pas une minute à perdre.

La Solideo non plus. L'établissement public chargé de financer et livrer les ouvrages olympiques, s'est engagé sur la date du 30 septembre 2029 pour l'un de ses projets phare, le village olympique.

Situé dans le quartier de la Saulaie à Oullins-Pierre-Bénite, il comprendra 1 650 lits à destination des athlètes et accompagnants de tous les sports de glace qui auront lieu à Lyon. C'est deux fois plus que les trois autres villages olympiques disséminés dans les sites alpins.

Ce village prévoit également des espaces de restauration, de loisirs, de santé avec comme point d'ancrage l'ancienne halle ferroviaire.

600 à 700 logements à la Saulaie après les Jeux

S'il faut 1000 jours pour bâtir cet ensemble dont le permis de construire doit être déposé d'ici à la fin de l'année, pour un démarrage du chantier au printemps 2027, il en faudra beaucoup moins pour le transformer en vue de sa seconde vie : 600 à 700 logements, du classique au social en passant par de l'étudiant ou encore un programme adapté aux jeunes actifs, seront sur le marché dès l'été 2030. Un quartier à part entière qui aura connu un sacré coup d'accélérateur grâce aux Jeux.

1 650

C'est le nombre de lits pour accueillir les athlètes. 1000 jours seront nécessaires pour bâtir le village olympique avec un démarrage du chantier au printemps 2027.

Pour les autres infrastructures lyonnaises, ce sera beaucoup plus simple dans la mesure où la Solideo s'appuie sur de l'existant : la LDLC Arena et la Halle Tony-Garnier pour le hockey, Eurexpo pour le patinage artistique, le curling et le short-track, ainsi que le centre des médias, tandis que les patinoires Charlemagne et Baraban serviront aux entraînements. La Halle profitera quand même de l'occasion pour subir une petite cure de jouvence, sans perdre de son cachet.

Tout le monde veut les cérémonies d'ouverture et de clôture

Les choses avancent et deux autres dossiers chauds ne devraient pas tarder à être bouclés. D'abord la nomination d'un nouveau président, en théorie d'ici à fin novembre, après le départ d'Edgar Grospiron cet été. Une short-list est à l'étude. Le profil de cet oiseau rare selon le Cojop ? Une personnalité forte, connue et reconnue, sportive ou non, capable d'embarquer les Jeux pour en faire quelque chose d'exceptionnel.

L'autre question qui brûle les lèvres à Lyon concerne les cérémonies d'ouverture et de clôture. Pourraient-elles toutes avoir lieu dans la capitale des Gaules depuis le retrait niçois ? Selon le Cojop, rien n'est encore tranché et les scénarios sont nombreux : l'OL a proposé le Groupama Stadium, le LOU le Matmut Stadium, la Région Sud appuie pour Marseille, le maire de Lyon rêve du parc de la Tête d'Or tandis que sur ce mode ouvert à la manière de Paris 2024, d'autres militent pour le lac d'Annecy ou celui de Serre-Ponçon.

Réponse attendue début 2027.

● **Xavier Breuil**

AVIS

Enquêtes publiques

COMMUNE DE OYTIER SAINT OBLAS

ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique portant sur le projet de de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Oytier Saint Oblas

Le dossier d'enquête publique est constitué d'un dossier correspondant à l'élaboration du PLU
Il comportera une évaluation environnementale ainsi que de l' avis de l'Autorité environnementale en cas de délibération de l'instance.
Monsieur Marc-Jérôme Hassid a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Grenoble pour conduire l'enquête publique ;
Monsieur Xavier Rhone est suppléant.

Enquête publique du Mercredi 21 octobre à 14 h au vendredi 27 novembre à 19 h soit 38 jours

Le dossier d'enquête publique est constitué d'une version papier et d'une version dématérialisée accessible à la page : https://www.oytier.fr
Le dossier « papier » sera disponible pendant toute la durée de l'enquête à l'accueil de la mairie de Oytier Saint Oblas pour y être consulté les jours habituels d'ouverture de la Mairie et pendant les heures de permanences du commissaire enquêteur.
Un accès au dossier dématérialisé sera proposé pendant la durée de l'enquête sur un poste informatique dans les mêmes horaires que la consultation « papier »
Le public pourra fait part de ses observations sur le projet du PLU selon les modalités suivantes :
Le dossier papier sera accompagné d'un registre permettant à chacun de formuler des observations et des propositions.
Les contributions pourront être transmises via l'adresse e-mail suivante :
commissaire_enqueteur_plu@oytier.fr
Les observations qui deviennent publiques dès leur dépôt peuvent être anonymisées sur requête expresse du contributeur.
Les observations et propositions du public pourront également être dressées au commissaire enquêteur par courrier postal pendant la durée de l'enquête (le cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivant :
Monsieur le Commissaire enquêteur
Elaboration PLU - Mairie de OYTIER SAINT OBLAS
1 Place Mairie
38780 OYTIER SAINT OBLAS
Une réunion publique sera organisée le mercredi 04 novembre 2026 à18 heures 30 au Foyer rural, afin de présenter le projet arrêté de création du PLU et recueillir les observations du public.
Un compte-rendu sera joint au rapport d'enquête publique.
Point d'information tenu par le commissaire enquêteur : Mercredi 11 novembre de 11 h à 13 h lors de la Foire St Martin.
Permanences du commissaire enquêteur en mairie :
Mercredi 21 octobre de 14 h à 17 h
Jeudi 29 octobre de 16 h à 19 h
Lundi 09 novembre de 9 h 30 à 12 h 30
Samedi 21 novembre de 9 h à 12 h
Vendredi 27 novembre de 16 h à 19 h
Dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur adressera au Maire de Oytier Saint Oblas le dossier d'enquête, les registres, ainsi qu'un rapport et dans un document séparé ses conclusions motivées en précisant si l'avis est favorable, favorable avec réserves ou défavorable.
Le rapport et les conclusions motivés du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Oytier Saint Oblas ainsi que sur son site internet, à la Préfecture de l'Isère, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.
Au terme de l'enquête publique, le Conseil municipal de la mairie de Oytier Saint Oblas délibérera sur son projet d'élaboration du PLU (Article L12-10 du Code de l'Environnement
« la ou les décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête et des autorités compétentes pour statuer».

Fait à Oytier Saint Oblas, le 21 septembre 2026
Le Maire : René PORRETTA

517316700

VIES DES SOCIÉTÉS

Modifications statutaires

LA MAISON DES BEAUJOLAIS

SCI au capital de 30.000 €
Siège : RTE NATIONALE 6 69220 BELLEVILLE
308647122 RCS de VILLEFRANCHE-TARARE

Par décision de l'AGE du 27/11/2023, il a été décidé d'augmenter le capital social de 2.100 € par apport en numéraire, le portant ainsi à 32.100 €.
Mention au RCS de VILLEFRANCHE-TARARE

520082400